

## Réunion du Bureau du Conseil de coordination du Programme de l'ONUSIDA

DATE : Lundi, 8 juin 2020

TEMPS : 16 h 00 à 17 h 00 (heure de Genève)

LIEU : RÉUNION D'ÉQUIPES en ligne

### PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

1. **Équipe spéciale sur les ripostes au sida dirigées par la communauté** : Le Bureau rencontrera le Groupe Afrique pour discuter de l'équipe spéciale sur les ripostes au sida dirigées par la communauté

### 2. AOB

#### Participants

**Bureau du Conseil de coordination du Programme** : Mme Julia Martin (États-Unis d'Amérique : représentant le président) ; L'Ambassadeur Penda Andreas Naanda et Mme Xungileni Martha Galukeni Chitundu (Namibie: représentant le vice-président) ; M. Ludo Bok (représentant le président du Comité des organisations de coparrainants (CCO), PNUD) et M. Jonathan Gunthorp et M. Andrew Spieldenner (représentant la délégation des ONG)

**Groupe Afrique** : M. Théophile Bosse (Cameroun) ; M. Jules Cesar Botokou (Congo) ; Mme Peace Mutuma (Kenya) ; M. Abraham Kamara (Libéria) ; et Mme Mouna Mcharek (Tunisie) ;

**Secrétariat de l'ONUSIDA** : M. Morten Ussing, directeur, Gouvernance et affaires multilatérales; Mme Samia Lounnas, conseillère principale en gouvernance, Gouvernance et affaires multilatérales

**Absence excusée** : Dr Sadre Alam (Inde : représentant le rapporteur)

#### Résumé

Le président du Conseil de coordination du Programme a ouvert la réunion en remerciant les participants pour le temps consacré. Il a passé en revue le but de la réunion, qui était de discuter de l'équipe spéciale sur les ripostes au sida dirigées par la communauté à la demande des États membres du Conseil de coordination du Programme au nom du groupe des États membres d'Afrique à Genève.

Les participants à la réunion avaient reçu les documents d'information suivants :

- Les points de décision des 43<sup>e</sup> (2018) et 45<sup>e</sup> réunions du Conseil de coordination du Programme (2019), qui ont appelé à la création de l'équipe spéciale ;
- Le mandat de l'équipe spéciale ;
- Le rapport d'étape sur la création de l'équipe spéciale, qui a été publié sur le site Web du Conseil de coordination du Programme.
- Enfin, les deux publications de l'ONUSIDA qui ont utilisé les travaux préliminaires des consultations d'experts tenues l'année dernière pour élaborer un projet de définition des ripostes au sida dirigées par la communauté.

En ce qui concerne la création de l'équipe spéciale sur la riposte au sida dirigée par la communauté, le président a donné un bref aperçu du processus de nomination qui a été mis en place à la suite de la 45<sup>e</sup> réunion du Conseil de coordination du Programme et l'élaboration du mandat sur la riposte au sida dirigée par la communauté. À la suite de l'approbation du point de l'ordre du jour par le Bureau du Conseil de coordination du Programme le 24 janvier 2020, le Secrétariat a pris des mesures en rédigeant le mandat à la suite duquel un premier appel à candidatures avait été lancé le 23 avril 2020 avec une date limite définitive du 1<sup>er</sup> mai 2020. Le président a noté qu'il y avait eu une réaction très ferme en termes de participation avec 92 candidatures. Afin de respecter le mandat et de veiller à ce que l'équipe spéciale conserve une taille raisonnable et viable, des discussions étaient en cours avec le Secrétariat pour créer l'équipe spéciale. Le président a confirmé que le Bureau était tenu régulièrement informé de toutes les mesures prises par le Secrétariat pour préparer ce point de l'ordre du jour ainsi que tous les autres points de l'ordre du jour confirmés par le Bureau du Conseil de coordination du Programme et le directeur exécutif.

Le Président a ensuite donné la parole au Groupe Afrique pour discuter de leurs préoccupations. Les membres du Groupe Afrique ont remercié le Bureau pour leur temps et ont réitéré leur plein soutien au rôle clé des communautés sans lesquels il serait impossible d'éradiquer le sida à l'horizon 2030. Les membres ont encore renforcé leur engagement envers les objectifs énoncés dans la Déclaration politique de 2016 sur le VIH et le sida ainsi que leur soutien au Programme commun des Nations Unies sur le VIH / sida.

Les membres du Groupe Afrique se sont déclarés préoccupés par le fait que les modalités utilisées pour créer cette équipe spéciale n'étaient pas conformes aux points de décision des 43<sup>e</sup> et 45<sup>e</sup> réunions du Conseil de Coordination du Programme :

#### **45<sup>e</sup> réunion :**

- 6.2 Rappelant le point de décision 10.4b de la 43<sup>e</sup> réunion du Conseil de Coordination du Programme, demande au Programme commun de coordonner une équipe spéciale multipartite géographiquement équilibrée ouverte à tous les États Membres et de faire rapport sur le processus au Conseil de Coordination du Programme à sa 46<sup>e</sup> session;

#### **43<sup>e</sup> réunion du Conseil de coordination du Programme :**

10.4 Demande au programme commun de :

- b. de coordonner une équipe spéciale avec divers donateurs, pays de mise en œuvre, et des représentants de la société civile, notamment des représentants des personnes vivant avec le VIH, des femmes et des adolescentes et des jeunes femmes, des jeunes et des

populations clés, afin de normaliser l'utilisation des définitions, surtout des termes « Riposte au sida dirigée par la communauté » et « catalyseurs sociaux » et de recommander de bonnes pratiques et des modalités améliorées pour garantir l'accès au financement des organisations communautaires et des réseaux de groupes d'intérêt;

Les membres du Groupe Afrique ont demandé une plus grande transparence et précision dans la mise en œuvre des décisions concernant la création de l'Équipe spéciale et ont demandé au Bureau du Conseil de coordination du Programme d'exercer son rôle de supervision le cas échéant.

Le président a remercié le groupe des pays africains pour avoir exprimé leurs préoccupations et a réitéré l'engagement du Bureau du Conseil de coordination du Programme à veiller à ce que les décisions antérieures dudit conseil soient pleinement et précisément mises en œuvre. Le Bureau du Conseil de coordination du Programme a suivi de près la création de l'équipe spéciale, notamment la réunion du président du Conseil de coordination du Programme avec le Secrétariat tout au long du processus d'élaboration du mandat de l'équipe spéciale. Le président a noté que le Secrétariat était très ouvert et réactif. Le président a noté que le rôle de supervision du Bureau consistait à veiller à ce que l'équipe spéciale :

- S'assure d'un appel à participation ouvert ;
- Obtienne l'engagement des États membres ; et
- Soit géographiquement équilibré.

Le président a noté que l'appel à participation ouvert avait été lancé en avril et avait suscité un intérêt considérable. Les États membres feraient partie de l'équipe spéciale. Le Secrétariat était en train de mettre en place l'équipe spéciale avec un équilibre géographique, mais a noté la difficulté de le faire compte tenu de l'intérêt géographique variable de l'appel ouvert. Le Bureau du Conseil de coordination du Programme devrait travailler en étroite collaboration avec le Secrétariat pour veiller à ce que la création de l'équipe spéciale continue de répondre aux exigences des points de décision du Conseil de coordination du Programme d'une manière juridiquement viable.

À la suite de la discussion sur la création de l'équipe spéciale, le président a examiné les deux documents actuellement consultables sur le site Web qui comprenaient les définitions élaborées lors des consultations d'experts de l'année dernière en juin-juillet 2019.

- [Rapport Power to the People](#) (publié pour la Journée mondiale du sida 2019)
- [Qu'est-ce qu'une organisation dirigée par la communauté ?](#)

Le président a noté que la définition avait également été utilisée dans une publication du Fonds mondial, retirée du site Web du Fonds mondial en février 2020 et ne devant être remise qu'après examen des travaux achevés de l'équipe spéciale..

En réponse aux préoccupations exprimées par les membres du Groupe Afrique du Conseil de coordination du Programme, le Président, en consultation avec le Directeur exécutif de l'ONUSIDA, a proposé l'approche suivante comme voie à suivre dans le contexte de la préparation de ce point de l'ordre du jour - titre complet comme dans le lien à l'ordre du jour

#### Sur les publications de l'ONUSIDA

- ["Qu'est-ce qu'une organisation dirigée par la communauté?"](#) serait supprimé et republié après examen des résultats des travaux de l'équipe spéciale;

- «*Power to the People*» Serait modifié pour inclure une clause de non-responsabilité selon laquelle ces définitions sont des travaux préliminaires qui seraient mis à jour à la suite de l'examen des résultats des travaux de l'équipe spéciale;
- Le contenu pertinent de la publication de l'organisation dirigée par la communauté serait utilisé comme contribution à la discussion dans le contexte des travaux de l'équipe spéciale une fois établie.

Les membres du Bureau ont exprimé leur soutien à la proposition du Président et ont réitéré l'importance de disséminer les travaux préliminaires effectués lors de la consultation d'experts en 2019, auprès de l'équipe spéciale pour examen. Les membres du Groupe Afrique ont appuyé l'approche et ont remercié les membres du Bureau pour leur temps. Le Secrétariat discutera de l'approche décrite avec les dirigeants et fera rapport au président avec le libellé exact de la clause de non-responsabilité.

#### Sur la composition de l'équipe spéciale

Afin de respecter le mandat et de veiller à ce que l'équipe spéciale conserve une taille raisonnable et viable, des discussions sont en cours au Secrétariat pour créer l'équipe spéciale. Le président a noté qu'à ce stade, étant donné le déséquilibre géographique important des noms reçus dans le cadre de l'appel ouvert pour la participation à l'équipe spéciale, il ne serait pas possible de constituer une équipe spéciale géographiquement équilibrée. Compte tenu de cette situation, le Secrétariat travaillera sur les options et se rapportera au Bureau pour orientation et direction. Le Conseil de coordination du Programme sera tenu régulièrement informé.

Le président a remercié les participants et a demandé que le Secrétariat prenne des mesures promptes sur tout ce qui précède avant la réunion préparatoire sur ce point de l'ordre du jour prévue pour le jeudi 11 juin 2020.

Le président a prononcé la clôture de la réunion.

[Fin du document]